

Rapport du maire



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est avec plaisir que nous vous présentons le rapport sur la situation financière de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie pour l'année 2015. Tout en poursuivant la rationalisation des dépenses amorcée en 2014, nous avons déployé beaucoup d'efforts pour améliorer la qualité de vie des résidents et faire de Rosemont–La Petite-Patrie un arrondissement sécuritaire, durable et convivial pour tous. Ce rapport expose les données budgétaires relatives à l'année antérieure, celles de l'année en cours ainsi que nos priorités pour 2016, conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal et fait état d'une gestion responsable et transparente.

Il vous permettra de connaître les nombreuses initiatives mises de l'avant par l'Arrondissement depuis le début de 2015 afin de dynamiser et de rendre encore plus agréable votre milieu de vie. Avec maintenant plus de 80 ruelles vertes, la révision du règlement afin de favoriser l'aménagement de terrasses publiques, la réalisation du parc Luc-Durand, les nombreuses mesures d'apaisement de la circulation telles les balises pour sécuriser les traverses piétonnières, nous avons multiplié les efforts en vue de rendre l'espace public encore plus convivial. S'ajoutent à cela diverses mesures, comme l'aménagement de 185 saillies vertes ainsi que la limitation de la vitesse à 30 km/h dans les rues résidentielles qui sera rendue effective avant la fin de l'année.

Nous avons également soutenu de nombreuses initiatives visant à animer le domaine public, notamment la programmation de la place Shamrock avec l'installation de vélos musicaux, la dénomination de la ruelle Beau Dommage ou l'accueil des pianos de rue sur les artères commerciales ainsi qu'un happening urbain dans un lieu aussi inusité que l'espace sous le viaduc Van Horne. L'Arrondissement veut d'ailleurs réviser avant la fin de 2015, sa politique de gestion des événements publics dans le but de mieux soutenir les nombreuses initiatives qui lui sont présentées et d'attirer de nouveaux projets.

Grâce à nos employés, nous avons affronté avec brio les rigueurs de la nature en procédant à un nombre record de dégel de tuyaux d'aqueduc, en déneigeant efficacement le territoire et en multipliant les efforts de lutte à l'agrile du frêne. Nos équipes ont su relever ces défis imprévus avec efficacité et je les en remercie.

Le présent document dresse un portrait fidèle de la situation financière de l'Arrondissement et de la façon dont nous gérons les fonds publics.

François William Croteau

Maire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie
Membre du conseil d'agglomération

2014 Budget de fonctionnement

Résultats financiers au 31 décembre 2014

Pour 2014, le budget de fonctionnement de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie a été établi à 64 613 500 \$. Les revenus d'arrondissement budgétés s'élevaient à 4 766 400 \$.

Au cours de 2014, Rosemont–La Petite-Patrie a poursuivi ses interventions visant l'amélioration du domaine public et la préservation de la qualité du milieu de vie. Les mesures déployées ont misé sur :

- L'aménagement d'une vingtaine de ruelles vertes, la lutte aux îlots de chaleur, la plantation d'arbres sur le domaine public et dans certaines zones industrielles;
- Le développement durable et la gestion des matières résiduelles par l'élargissement de la collecte des résidus alimentaires à 20 000 nouvelles portes. Cette collecte est alors offerte à 55 000 foyers, soit 80 % des résidents de l'arrondissement;
- La poursuite de la sécurisation des déplacements par l'implantation de nouvelles mesures d'apaisement de la circulation et la promotion du transport actif au moyen de l'ajout de supports à vélos;
- Le lancement d'une stratégie d'agriculture urbaine offrant aux citoyens 12 saillies de trottoir destinées à la culture potagère et prévoyant des modifications réglementaires visant à permettre l'horticulture et la culture de fruits et légumes à des fins commerciales dans certains secteurs;
- L'élaboration d'un plan local de déplacement composé d'une quarantaine d'initiatives visant à harmoniser et à sécuriser, au cours des prochaines années, la mobilité des résidents, tant piétons et cyclistes qu'automobilistes.
- La réalisation, en collaboration avec la Ville de Montréal, d'un projet pilote évalué à 200 000 \$ et permettant de tester un nouveau plan de circulation, d'améliorer le paysage urbain et de sécuriser les déplacements sur la rue Saint-Hubert, à la hauteur de la Plaza. L'installation de nouvelles terrasses publiques, l'aménagement de saillies et l'ajout de mobilier urbain sont au nombre des interventions réalisées.

Enfin, tout au long de l'année, des programmes de la Ville ont apporté une aide financière supplémentaire, ce qui a permis d'assumer certaines dépenses. Il s'agit principalement des programmes de propreté (128 800 \$), de la fabrication de bacs de recyclage à deux compartiments (128 520 \$) et de gestion de l'eau (1 461 379 \$), auxquels divers rajustements liés à la capitalisation se sont ajoutés.

2014 Budget d'immobilisations

L'enveloppe budgétaire du programme triennal d'immobilisations (PTI) de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie s'est élevée à 8 036 000 \$ en 2014.

Principales dépenses d'immobilisations

- Autorisation d'un montant de quelque 1 700 000 \$ destiné au soutien des programmes d'apaisement de la circulation et de réfection routière et à la poursuite de la mise en place de mesures visant à encourager le transport actif, notamment l'installation de supports à vélos.
- Aménagement de la place Shamrock, un nouvel espace public situé dans le quartier de la Petite Italie, un projet de 183 000 \$. Le marquage au sol original, les terrasses publiques ludiques, le mobilier urbain ainsi que le carrousel mécanique contribuent à son animation par les citoyens.
- Poursuite des travaux de réfection de la patougeoire et du chalet du parc De Gaspé, un projet évalué à 2 500 000 \$ débuté à l'automne 2013 et financé à parts égales par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au moyen du *Programme de soutien aux installations sportives et récréatives*, et par l'Arrondissement.
- Construction du nouveau chalet du parc du Pélican.
- Poursuite du rajeunissement de la flotte de véhicules de l'Arrondissement, pour une somme de 1 000 000 \$, et de celle de la Division de l'entretien de l'éclairage, de la signalisation et du marquage sur la chaussée, pour un montant de 615 000 \$.
- Réfection des quatre aires d'exercice canin de l'arrondissement, pour un montant de 400 000 \$. Les travaux comprennent, entre autres, l'ajout d'aires de jeux d'eau et de jeux en bois ainsi que l'aménagement d'espaces ombragés.

Définitions

Budget de fonctionnement : il s'agit des dépenses courantes liées au fonctionnement normal de l'arrondissement, par exemple les salaires des employés.

Programme triennal d'immobilisations (PTI) : ce sont des dépenses d'investissement liées à l'amélioration et à l'aménagement du milieu de vie, planifiées aux trois ans et révisées chaque année, par exemple celles prévues pour la réfection de l'aréna Étienne-Desmarreau ou l'aménagement du nouveau parc Luc-Durand.





Rosemont- La Petite-Patrie

Situation financière



2015 Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie pour 2015 a été établi à 65 781 100 \$, avec des revenus d'Arrondissement anticipés de 3 017 900 \$. Selon l'évolution des dépenses effectuées jusqu'à présent, ces prévisions seront respectées.

Plus d'un million de dollars a par ailleurs été consacré à divers dossiers de travaux publics :

- La lutte à l'agrille du frêne a nécessité un investissement de 640 000 \$ (dont 333 000 \$ provenant du plan Canopée de la Ville centre) afin de permettre de conserver sur un horizon de dix ans 40% des frênes de rue du territoire. L'Arrondissement espère avoir traité 60% des 8 600 frênes de Rosemont–La Petite-Patrie d'ici la fin de l'année;
- L'Arrondissement a également poursuivi son travail d'amélioration continu en matière de propreté, notamment dans la lutte aux graffitis, en offrant aux résidents de faire nettoyer gratuitement leurs murs maculés;
- En récupérant à l'interne certaines réfections mineures de trottoirs, les équipes de l'Arrondissement ont si bien performé qu'elles ont doublé les objectifs fixés pour l'année, permettant de réaliser des économies de 150 000 \$, tout en conservant à l'interne l'expertise développée. Ainsi, près de 500 mètres cubes de trottoirs ont été réalisés par rapport aux prévisions de 227 mètres cubes.



2015 Budget d'immobilisations

L'enveloppe budgétaire du programme triennal d'immobilisations (PTI) de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie s'est élevée à 9 643 000 \$ en 2015.

Principales dépenses d'immobilisations

- Poursuite, à hauteur de 1 700 000 \$, des programmes d'apaisement de la circulation et de réfection routière qui permettent d'offrir aux résidents un milieu de vie plus sécuritaire.
- Finalisation des plans et devis, lancement de l'appel d'offres et réalisation des travaux d'aménagement pour le parc Luc-Durand, situé à l'arrière de la bibliothèque Marc-Favreau.
- Réfection de plusieurs installations sportives et récréatives : transformation de pataugeoires en jeux d'eau; début des travaux de réfection de la toiture et de l'enveloppe du bâtiment du centre Gabrielle-et-Marcel-Lapalme; mise aux normes du système de chauffage et de l'enveloppe du bâtiment de la piscine Saint-Denis; poursuite de la mise aux normes du système de réfrigération de l'aréna Étienne-Desmarreau.
- Début des travaux d'implantation du système RFID à la bibliothèque de Rosemont.
- Reconduction du programme de rajeunissement de la flotte de véhicules de l'Arrondissement (1 000 000 \$) et de remplacement des véhicules d'entretien de l'éclairage, de la signalisation et du marquage de la chaussée (615 000 \$).
- Réaménagement de la place Hector-Prud'homme et intégration d'un œuvre d'art public (200 000 \$).
- Création de 15 nouvelles ruelles vertes et bonification de 10 autres, moyennant un investissement de 165 000 \$.

2016 Orientations budgétaires

- Poursuivre le programme de ruelles vertes dont les frais d'excavation font dorénavant partie intégrante du programme de réfection routière.
- Effectuer la réfection du skatepark du parc Père-Marquette dont le nouveau concept sera déterminé en collaboration avec les usagers.
- Procéder à l'aménagement de la place Beaubien (près du Métro Beaubien) et de l'ensemble du tronçon, jusqu'à la rue Boyer où sera aménagée la nouvelle place du 375^e anniversaire de Montréal.
- Début des études en vue de la construction de la nouvelle piscine Rosemont, en remplacement de l'installation actuelle dont la durée de vie utile est atteinte.
- Réfection du kiosque à musique au parc Molson (660 000 \$) qui constitue une partie importante de ce secteur patrimonial.
- Aménagement de la place de la Biodiversité, au coin du boulevard Pie-IX et de la rue Laurier, en un agencement horticole des plus élaborés.
- Phase finale de l'aménagement de la place Shamrock.
- Poursuivre le Plan local de déplacement à la hauteur de 1 880 000 \$, incluant de nombreuses mesures d'apaisement de la circulation, tels des dos d'âne, saillies verdies, sécurisation des pistes cyclables et ajout de stationnements à vélos.
- Mise aux normes du système de réfrigération de l'aréna Étienne-Desmarreau (1 265 000 \$).
- Poursuite de la réorganisation des services d'accueil des résidents, notamment pour l'émission des permis.

Mairie d'arrondissement
5650, rue D'Iberville, 2^e étage
Montréal (Québec) H2G 2B3
☎ 311
ville.montreal.qc.ca/rpp

Rosemont
La Petite-Patrie
Montréal